



E nöße da Briga

Madame, Monsieur,

Vous prenez connaissance du premier bulletin municipal de la nouvelle équipe en charge de la gestion de la Commune.

Vous pouvez déjà constater que celui-ci est sobre et peu coûteux !

Par sa sobriété nous nous efforcerons de donner l'exemple en matière d'économie.

Nous avons néanmoins l'intention de vous tenir informés et de vous communiquer quelle sera notre démarche durant notre mandat, conformément à nos engagements.

Ce premier numéro est distribué à votre domicile, vous pouvez également le consulter sur internet (www.labrigue.fr). Les numéros suivants seront à votre disposition au bureau municipal du tourisme ou à l'accueil de la Mairie.

Nous nous engageons à vous informer au moins deux fois par an. A travers cette parution nous espérons répondre à vos interrogations et rétablir un dialogue constructif pour apaiser les rancœurs entretenues depuis tant d'années !

Tous les chiffres et informations figurant dans ce bulletin sont vérifiables.

Ce n'est pas un outil visant à mettre quiconque en valeur mais à expliquer notre démarche et vous faire part de nos projets et éventuellement des difficultés rencontrées dans la gestion du quotidien.

Depuis deux mois nous nous efforçons de régler avec enthousiasme les nombreux problèmes que nous rencontrons.

Compte tenu de notre trésorerie, tout ne sera pas réglé en quelques mois ! Nous allons tout d'abord

nous attacher à donner un nouveau visage à notre Commune, plus de propreté et d'entretien.

Nous comptons également sur votre engagement pour que le village et ses différents quartiers soient plus accueillants par le fleurissement de vos balcons et fenêtres et l'embellissement de vos façades.

Si vous possédez un animal de compagnie, évitez qu'il souille les rues du village (des sachets de déjections sont à votre disposition dans les distributeurs). Si un manque de volonté persiste, nous nous verrons dans l'obligation de verbaliser.

Dans le cadre du concours régional des villes et villages fleuris, nous nous efforcerons de conserver le label « 2 fleurs » octroyé par le jury régional il y a quelques années en tenant compte des observations négatives communiquées en décembre 2013 par le même jury, à savoir :

- 1°) Absence de connaissance de l'équipe municipale des critères du concours et aucun dossier de présentation.
- 2°) Fleurissement en deçà dudit label.
- 3°) Propreté très insuffisante.
- 4°) Patrimoine mal entretenu et trop de mauvaises herbes, etc...

Nous sommes à votre écoute et avons instauré un cahier d'observations qui est à votre disposition au bureau municipal du tourisme pour recevoir toutes vos remarques et suggestions. Celles qui seront anonymes ne seront pas prises en compte.

Toute notre équipe s'est mise au travail, chacun ayant ses délégations en fonction de ses compétences :

- Daniel ALBERTI, Maire, est en responsabilité des finances et de

l'urbanisme.

- Dominique JOSSEAU, 1er adjoint, en charge de l'administration, est délégué de Morignole.
- José GAGLIO, 2ème adjoint, en charge du village et des travaux.
- Santino PASTORELLI, 3ème adjoint, en charge des campagnes, du domaine forestier et du pastoralisme.
- Christian TURCO, 4ème adjoint, vice-président du CCAS, en charge des festivités, de la jeunesse et des sports.

Chaque conseiller a également une délégation :

- Cécile BOSIO, en charge de la culture, du tourisme et du patrimoine.
- Marie-Michèle CARLETTO, en charge de la solidarité intergénérationnelle.
- Robert ALBERTI, chargé de la communication, du monde associatif et de la convivialité.
- Jean-Marie SCHIAVOLINI, en charge du cadre de vie du village.
- Philippe ROCHETTE, chargé de la sécurité.
- Pierre-Auguste MORANDO, en charge de l'environnement.

Si vous souhaitez rencontrer un élu, vous pouvez le faire en prenant rendez-vous auprès du bureau d'accueil de la Mairie.

Pour avoir connaissance des conseils municipaux, vous pouvez consulter les procès-verbaux affichés en Mairie ou sur son site internet (www.labrigue.fr).

VIE ASSOCIATIVE

Afin d'encourager et de rassurer les associations de la Commune, une réunion a été organisée le 10 mai dernier. Celles-ci sont venues en nombre.

Après un tour de table pour présenter les diverses activités développées sur la Commune, Monsieur le Maire a insisté sur l'importance du tissu associatif, annonçant à chaque responsable que, malgré les problèmes financiers rencontrés, les subventions octroyées à chaque association seront maintenues.

Les associations et leurs bénévoles doivent être mis en avant pour l'organisation de leurs diverses activités. Les services municipaux assureront la logistique comme par le passé.

Une volonté de mutualiser les moyens a été

abordée.

Une soirée inter-associative est envisagée début décembre (peut-être lors du téléthon).

Des règles claires ont été présentées pour assurer la transparence sur les moyens financiers (subventions) accordés par la Mairie. Le dépôt de demande de subvention doit être fait avant le mois de décembre de chaque année.

Chaque association devra fournir :

- Un compte de résultat de l'année écoulée.
- Une fiche de projet de l'année à venir.
- Un budget prévisionnel.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous souhaitons la bienvenue au poissonnier qui vous accueillera le dimanche matin au marché.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux commerçants qui se sont impliqués pour la fête de la musique. Ce succès nous le devons aussi à notre animateur « VIKTOR » en collaboration avec les hôtes du bureau municipal du tourisme.

Nous remercions les bénévoles qui ont entrepris les opérations de débroussaillage pour l'organisation par A.L.P.E.S. du critérium qui a eu lieu le dimanche 22 juin et qui a été un franc succès.

Des opérations de bénévolat ont également été entreprises :

- nettoyage et désherbage du village,
- travaux de peinture et de fleurissement.

L'organisation d'une consultation populaire pour former divers groupes de réflexion est prévue après les fêtes estivales. Les sujets suivants seront traités :

- Communication et services aux administrés.
- Cadre de vie jeunesse et sport.
- Activités pastorales et agricoles.
- Solidarité, vie associative et convivialité.
- Tourisme, commerce et artisanat.
- Environnement.
- Grands travaux, projets.

Si vous désirez participer à l'un d'entre eux, vous pouvez vous inscrire dès à présent au bureau municipal du tourisme ou à l'accueil de la Mairie.

Robert ALBERTI, Conseiller municipal

Mesdames, Messieurs,

Comme nous vous l'avions promis pendant la campagne électorale et confirmé à la fin du mois d'avril après les élections, nous avons entamé les travaux d'embellissement de nos villages avec les employés municipaux, des élus et quelques habitants.

Mais ces travaux ne seront vraiment efficaces qu'avec votre aide, en effet :

- Comment garder des rues propres si l'on ne jette pas ses déchets dans les corbeilles et si les déjections des chiens ne sont pas maîtrisées
- Comment profiter du charme de nos places et de nos rues si elles sont envahies par les voitures
- Comment préserver la qualité architecturale reçue en héritage de nos ancêtres si l'on ne respecte pas les règles d'urbanisme

C'est tous ensemble que nous améliorerons notre qualité de vie dans une démarche positive, sans être contraints de passer à des mesures coercitives que nous ne souhaitons nullement mettre en œuvre.

En plus de ces travaux d'entretien, si nous obtenons les subventions correspondantes, nous allons réaliser aussi cette année quelques petits travaux d'amélioration :

- Réfection du parking de l'école
- Remise en état de la route entre le village de Morignole et la piste de Campe
- Suppression de la flaqué d'eau à la sortie du parking du Pinet
- Création de places de stationnement supplémentaires dans le virage de la piste de Campe à Morignole
- Remplacement de grilles eaux pluviales endommagées sur les routes

Sur un tout autre registre et non sans difficulté, nous avons obtenu une dérogation pour les rythmes scolaires de notre école : les activités périscolaires seront concentrées le mardi après-midi. Nous faisons appel aux bénévoles qui souhaiteraient animer ce créneau horaire.

Au cours du conseil municipal du 31 mai 2014, il a été voté à l'unanimité sur ma proposition, le principe de création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) afin que les

collectivités italiennes et françaises puissent travailler efficacement ensemble pour le maintien et le développement de la ligne de chemin de fer Nice-Vintimille-Cuneo.

Enfin les travaux du tunnel de Tende ont débuté. Des travaux de drainage importants sont à réaliser à partir du tunnel actuel ce qui rend sa fermeture obligatoire. Deux réunions de concertation ont eu lieu ces derniers jours qui devraient aboutir sous la pression de l'Anas et des entreprises à des fermetures nocturnes jusqu'à la fin de l'année plus une fermeture totale de 24h les mercredis et jeudis des mois d'octobre et novembre. Bien entendu, nous vous tiendrons informés dès que ces horaires seront définitifs.

De très belles manifestations sont programmées cet été et cet automne, je formule le souhait qu'elles soient l'occasion de belles rencontres.

Daniel ALBERTI, Maire

Réflexion de début de mandat :

Doit-on tout attendre des pouvoirs publics ?

N'oublions pas que le financement d'une commune repose en totalité sur les épaules des contribuables.

Nous devons être conscients du fait que toutes nos demandes se traduisent par un coût financier. Notre Commune ne faisant pas partie des plus riches, nous sommes donc amenés à faire des choix.

Si nous devons remettre au centre de nos préoccupations l'entretien et l'embellissement du village, nous ne pouvons réussir qu'avec le soutien et la participation de l'ensemble de la population.

Nous pouvons offrir un programme festif en période estivale par l'investissement de l'ensemble des bénévoles des différentes associations de la commune.

Inspirons-nous individuellement de ces valeurs pour que chacun prenne la mesure de l'intérêt général et contribue ainsi à l'épanouissement de la Brigade.

Ne demandons pas ce que les autres peuvent faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire pour les autres et le monde sera meilleur.

Pour que vive l'intérêt général.

Dominique JOSSEAUX, 1^{er} adjoint

Mesdames, Messieurs,

Le personnel communal et les conseillers municipaux, aidés parfois par des habitants ont travaillé depuis le mois de mai pour embellir notre cadre de vie.

Entre autre, voici les principales tâches effectuées :

- Reprises de callada sur les zones effondrées
- Réfection en dalles de pierre du trottoir près de l'hôtel Fleur des Alpes
- Débroussaillage du Rio Secco
- Rebouchage en enrobé chaud des trous sur la Route de Val des Prés
- Fleurissement des villages
- Coupe de l'herbe dans les terrains de jeux
- Montage des barnums pour les différentes manifestations
- Mise en place de l'éclairage, de la décoration, du parquet et de la scène sous le chapiteau
- Réalisation de plusieurs branchements d'eau sur le réseau communal
- Nettoyage des rues
- Remise en eau des refuges de bergers en montagne
- Réparation et peinture des barrières métalliques

Merci pour votre implication.

Pierre José GAGLIO, 2^{ème} adjoint

Informations diverses

Cession des véhicules pour destruction

Dans le cadre de la compétence « Déchets », transférée à la CARF, une procédure a été mise en place pour la cession des véhicules hors d'usage en vue de leur destruction.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser en mairie.

Encombrants

La collecte des encombrants s'effectue le mardi matin.

Déposons nos objets le plus tard possible.

Nos amis les chiens

Un nouvel arrêté sera applicable prochainement, renforçant les interdictions de divagation des chiens et luttant contre la présence des déjections canines dans nos espaces publics.

Ainsi, les jardins publics et aires de jeux seront interdits à nos amis à quatre pattes. Par ailleurs, les chiens devront impérativement être tenus en laisse, aussi bien dans le village qu'à Morignole.

Nous devons nous responsabiliser afin de continuer à vivre en harmonie, dans le respect de l'autre.

Voitures dans les villages

Un arrêté a été pris interdisant le stationnement dans les villages hormis un laps de temps de 15 minutes pour le déchargement des véhicules.

Respectons cette interdiction qui s'applique pendant la période estivale, et participons ainsi à l'embellissement de La Brigue et de Morignole.

Fermeture du Tunnel de Tende

Les travaux ont commencé et ils imposent la fermeture partielle du tunnel actuel pour le forage de drains.

Les horaires de fermeture sont affichés en mairie.